



Nous sommes à la recherche d'un(e)

Inspecteur des bâtiments - Aménagement urbain et inspection des bâtiments

Poste permanent

Sous l'autorité du chef de division de l'aménagement urbain et de l'inspection des bâtiments, l'inspecteur procède à l'inspection des terrains, des locaux et des bâtiments en vue d'assurer le respect des règlements, lois et ordonnances régissant la construction, la démolition, le zonage, les enseignes, la salubrité, le logement, la plomberie et la ventilation.

Ses principales tâches sont, entre autres:

- ❖ Faire l'inspection technique et détaillée des bâtiments;
- ❖ Ouvrir des dossiers de demandes de permis; recommander l'approbation de l'émission des permis lorsque les travaux sont conformes à la réglementation en vigueur;
- ❖ Vérifier l'existence des permis municipaux et s'assurer que les travaux effectués sont conformes aux règlements en vigueur;
- ❖ Exiger, s'il y a lieu, l'arrêt des travaux de construction, de modification ou de démolition effectués sans permis ou présentant un danger pour la sécurité publique;
- ❖ Faire des inspections à la suite des plaintes;
- ❖ Rédiger des rapports, signer des avis et des constats d'infraction.

Qualifications et aptitudes recherchées

Idéalement, vous possédez les qualifications et vous démontrez les compétences suivantes:

- ✓ Détenir minimalement un diplôme d'études collégiales spécialisées dans le domaine approprié (architecture, génie du bâtiment, par exemple);
- ✓ Détenir l'attestation de réussite du cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP Construction);
- ✓ Détenir un permis de conduire classe 5 valide, émis par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- ✓ Posséder minimalement deux (2) ans d'expérience pertinente dans un domaine similaire d'emploi;
- ✓ Bonne connaissance des lois, des règlements et des ordonnances concernant la construction, la démolition, le zonage, les enseignes, la salubrité, le logement, la ventilation et la plomberie;
- ✓ Connaissance des matériaux et des techniques de construction, des méthodes usuelles d'inspection;
- ✓ Capacité à lire et à interpréter correctement des plans;
- ✓ Maîtrise essentielle de l'anglais et du français, tant à la conversation qu'à la rédaction;
- ✓ Démontrer un souci profond du service à la clientèle de qualité.

Conditions de travail et avantages

Le salaire et les conditions de travail sont encadrés par la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Hampstead:

- ✓ Poste permanent, à temps complet (35 heures/semaine)
- ✓ Taux horaire: 28,53\$/heure
- ✓ Horaire: du lundi au vendredi, de 08h30 à 16h30

La Ville de Hampstead offre au titulaire de ce poste une gamme complète d'avantages sociaux et un environnement de travail diversifié et stimulant.

Mise en candidature

Il nous fera plaisir de recevoir votre candidature sous la forme de votre plus récent curriculum vitae joint d'une lettre de motivation et d'une copie des documents requis, à l'attention du service des ressources humaines, au plus tard le 7 janvier 2018, par courriel: rh@hampstead.qc.ca

Les entrevues auront lieu à partir du 15 janvier 2018.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous démontrez pour notre offre d'emploi. Cependant, nous ne contacterons que les candidats retenus pour une entrevue.

L'utilisation du genre masculin n'a pour but que d'alléger le texte et comprend le genre féminin.